



**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**

**PROCÈS-VERBAL**

**68<sup>e</sup> séance tenue le 2 février 2011, à 17 h**

**Maison du citoyen, salle Lafontaine, 1<sup>er</sup> étage, 25 rue Laurier**

**PRÉSENCES :**

**Membres**

M<sup>me</sup> Sylvie Goneau, présidente, conseillère district de Bellevue (n<sup>o</sup> 14)  
M<sup>me</sup> Patsy Bouthillette, vice-présidente, conseillère district du Carrefour-de-l'Hôpital (n<sup>o</sup> 12)  
M. Serge Forget, citoyen  
M. Réjean Laflamme, secteur communautaire  
M<sup>me</sup> Joscelyne Levesque, secteur communautaire  
M. Michel Nazair, secteur privé

**Secrétaire**

M. Ghislain Deschênes, responsable des commissions et comités

**Personnes-ressources**

M. David Leclerc, responsable de la Section habitation  
M<sup>me</sup> Marie-Claude Martel, directrice du Service de l'urbanisme et du développement durable  
M. Gaétan Rodrigue, chargé de projets à l'habitation

**ABSENCES :**

**Membres**

M. Joseph De Sylva, membre, conseiller district du Versant (n<sup>o</sup> 13)  
M. Mario Courchesne, secteur paragouvernemental  
M<sup>me</sup> Stéphanie Rajotte, citoyenne

**Personnes-ressources**

M. Maurilio Galdino, chargé de projets, programme Accès-Logis  
M. Réjean Martineau, chef de la Division de l'habitation et du développement urbain

---

**1. Constatation des présences et ouverture de la réunion**

La présidente constate les présences et ouvre l'assemblée à 17 h.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la CPH, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

---

**PRÉSIDENTE**

---

**SECRÉTAIRE**

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 68<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 2 FÉVRIER 2011**

2. Adoption de l'ordre du jour
3. Date de la prochaine assemblée
4. Adoption du procès-verbal de la 67<sup>e</sup> séance tenue le 8 décembre 2010
5. Signature du procès-verbal de la 67<sup>e</sup> séance tenue le 8 décembre 2010
6. Suivi du procès-verbal de la 67<sup>e</sup> séance tenue le 8 décembre 2010
7. Appel de propositions 2010-2011
8. Projet de logement abordable dans le quartier Deschênes
9. Sujets divers :
10. Période de questions des citoyennes et citoyens
11. Levée de la séance

**3. Date de la prochaine assemblée**

On confirme que la prochaine séance aura lieu le 9 mars 2011.

**4. Adoption du procès-verbal de la 67<sup>e</sup> séance tenue le 8 décembre 2010**

Le procès-verbal de la 67<sup>e</sup> séance tenue le 8 décembre 2010 est adopté.

**5. Signature du procès-verbal de la 67<sup>e</sup> séance tenue le 8 décembre 2010**

Le procès-verbal de la 67<sup>e</sup> séance tenue le 8 décembre est signé par la présidente.

**6. Suivi du procès-verbal de la 67<sup>e</sup> séance tenue le 8 décembre 2010**

Projet « Le Rédemptoriste »

On indique que le projet « Le Rédemptoriste » sera inscrit à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du 8 mars 2011. On mentionne que le Conseil se prononcera, entre autres, sur l'approbation d'une allocation de 70 logements abordables, dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

Portrait du logement Outaouais et Ville de Gatineau

On explique qu'à la suite d'un appel d'offres, un contrat a été accordé par la Conférence régionale des Élus de l'Outaouais (CRÉO) à la Coopérative Interface de Montréal.

On mentionne que des données quantitatives et aussi qualitatives seront produites. On souligne que des entrevues téléphoniques seront effectuées dans le cadre du mandat. Les résultats devraient être livrés d'ici la fin du mois de juin 2011 et seront présentés aux membres de la CPH.

Recrutement de nouveaux membres de la CPH

On mentionne qu'un projet de résolution en vue de nommer un nouveau membre de la CPH sera présenté à la séance du conseil du 8 février 2011. On souligne que le nouveau membre a déjà été à l'emploi de la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL).

De plus, on indique que la candidature de M. Benoît Mottard de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), pour un poste de membre de la CPH, sera soumise à la séance du conseil du 8 mars 2011.

**7. Appel de propositions 2010-2011**

On résume l'analyse de projet relative à l'appel de propositions 2010-2011 en insistant, entre autres, sur :

- Le rappel des objectifs et critères de sélection de projets identifiés dans le guide de gestion;

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 68<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 2 FÉVRIER 2011**

- La mise en contexte du programme AccèsLogis de la S.H.Q.;
- La description des six projets recommandés, des projets en attente et des projets non réalisés.

On mentionne que le total des logements qui sont recommandés est de 213 et non de 205 comme indiqué dans l'analyse de projet et que le nombre de logements du projet B « Le Plateau – H.O.M. » et du projet D « Le Plateau – L.S.G.H.P. » passe respectivement de 56 à 60 logements.

Plusieurs questions, réponses, commentaires et suggestions sont formulés :

- À l'avenir, pour chacun des projets présentés dans le cadre d'un appel de propositions, inscrire le nom des Organismes de soutien au développement (OSD);
- Prendre les mesures appropriées afin que les petits projets puissent cheminer et se réaliser;
- Réitère l'inconfort que la S.H.Q. puisse subventionner des projets de logements pour un centre hospitalier;
- Le terme « famille à risque d'itinérance » devrait être mieux défini.

Enfin, on profite de l'occasion pour féliciter le personnel du Service de l'urbanisme et du développement durable impliqué dans la préparation de l'analyse de projet pour la qualité du document.

On suggère qu'une copie de ce document soit transmise, pour information, à la S.H.Q.

**R-CPH-2011-02-02 / 01**

Que cette commission recommande au conseil de :

- Retenir six projets (A à F) pour un total de 213 logements;
  - Projet A : Inter-Section (secteur de Gatineau, 1232, boulevard Saint-René Ouest) 27 logements.
  - Projet B : Le Plateau – H.O.M. (secteur de Hull, 0, boulevard du Plateau) 60 logements.
  - Projet C : Pierre-Janet Phase II (secteur de Gatineau, 0, boulevard La Vérendrye Ouest) 25 logements.
  - Projet D : Le Plateau – L.S.G.H.P. (secteur de Hull, 0, boulevard du Plateau) 60 logements.
  - Projet E : Œuvre Isidore-Ostiguy (secteur de Gatineau, 149-153, rue Fernand-Arvisais) 11 logements.
  - Projet F : Mon Chez-Nous (secteur de Gatineau, 808, boulevard Maloney Est) 30 logements.
- Créer une liste d'attente comptant 277 logements et de transmettre une recommandation au gouvernement du Québec, demandant la reconduction du programme AccèsLogis;
- Maintenir la recommandation au Projet Élisabeth pour 42 logements en précisant toutefois que le tout est conditionnel à l'obtention d'un engagement conditionnel dans les six mois suivant l'adoption de cette sélection par le conseil municipal et que le projet soit développé en combinant les volets 1 et 3 du programme;
- Maintenir la recommandation au projet Les Rapides pour 30 logements en exigeant qu'une demande d'engagement conditionnel soit soumise pour la fin de l'année 2011;
- Annuler la recommandation au projet Le DEP donné lors de l'appel de propositions 2008-2009 et de l'inclure dorénavant dans la liste des projets en attente.

**ADOPTÉE**

**8. Projet de logements abordables dans le quartier Deschênes**

On présente le projet de logements abordables dans le quartier Deschênes en insistant, entre autres,

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 68<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 2 FÉVRIER 2011**

sur :

- Les principales attentes de la démarche en vue de développer un projet de logements sociaux dans le village urbain du Lac-Deschênes;
- La localisation spatiale du projet;
- Le cheminement de la démarche de sa sélection jusqu'à la tenue de l'atelier de travail en juin 2010;
- La tenue de la Charrette de conception du 11 juin 2010 et sur quelques principes retenus par les participants de cette charrette;
- Le rapport final de l'avant-projet de logements communautaires;
- Les propositions de concepts;
- Les perspectives du concept soumis et sur les quelques options étudiées;
- Le cheminement de la démarche où l'objectif est de procéder à la construction du projet en 2011.

On mentionne que la démarche pour réaliser ce projet de logements abordables dans le quartier Deschênes est très intéressante. On souligne également l'importance d'avoir constitué une banque de terrains pour ce type de projet.

**9. Sujets divers :**

a) Recyclage d'immeubles

À la suite d'une question, on mentionne qu'il n'existe pas d'inventaire à la Ville sur les immeubles potentiellement recyclables en édifices à logements.

**10. Période de questions des citoyennes et citoyens**

Aucune personne ne s'est présentée à la période de questions.

**11. Levée de la séance**

La séance est levée à 18 h 25.